

Menaces sur Marine



Article rédigé par *La Lettre Patriote*, le 16 avril 2022

Source [La Lettre Patriote] : Le « gendarme » de l'élection menace de ne pas homologuer la profession de foi de Marine Le Pen, à cause des chiffres « erronés » sur l'immigration. Le RN répond : « Notre source, c'est le ministère de l'Intérieur »

Dans la profession de foi que la Commission de contrôle de la campagne électorale (CNCCEP) épingle, deux chiffres censés démontrer l'échec du quinquennat Macron en matière de sécurité et d'immigration posent question. On peut lire : *“+ 31% d'agressions volontaires depuis 2017”* et *“1,5 millions d'immigrés supplémentaires entrés légalement en France depuis 2017”* .

La source, selon le RN ? Le ministère de l'Intérieur lui-même.

“Ce sont des éléments que nous n'arrivons pas à corroborer”, ajoute-t-on à la CNCCEP. Le “gendarme” de la campagne a donc réclamé des clarifications à la candidate du RN.

Dans le pire des cas pour Marine Le Pen, la commission peut décider de ne pas homologuer sa profession de foi. Ce qui l'obligerait à mettre à la poubelle des millions de documents. *“Vu les délais, évidemment qu'ils sont déjà chez l'imprimeur”*, confie un cadre du parti.

Marine Le Pen a rappelé que les chiffres qui sont dans sa profession de foi *« sont sourcés avec des chiffres du ministère de l'Intérieur »* avec *« le lien du ministère »*. *« Je veux bien qu'il conteste ses propres chiffres mais attention à ce type de manœuvre, attention à respecter la démocratie »*, a lancé la candidate du RN. *“Je ne vois vraiment pas ce qui pourrait pousser le juge de l'élection à interdire ma profession de foi, ce qui reviendrait à adresser aux Français uniquement la profession du président sortant”*, a-t-elle prévenu.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://lalettrepatriote.com/le-gendarme-de-lelection-menace-de-ne-pas-homologuer-la-profession-de-foi-de-n>

16/04/2022 06:10